

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

CONTEXTE CONSTITUTIONNEL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Statuts du Réseau METREX, Section 5, (consulter le site web METREX à <http://www.eurometrex.org> pour les versions en italien, français, espagnol, portugais et allemand), établit le cadre de l'Assemblée Générale. Section 5 traite de :

- Article 10. Composition et Représentation à l'Assemblée Générale,
- Article 11. Pouvoirs de l'Assemblée Générale,
- Article 12. Fréquence des Assemblées Générales, Notification, Ordre du jour et Procès Verbal,
- Article 13. Prise de Décision lors de l'Assemblée Générale.

Les Membres ont été notifiés de l'Assemblée Générale et de l'Ordre du Jour proposé par e.mail ou fax un mois en avance tel que le requiert l'Article 12. L'Ordre du Jour et les Annexes ont également été publiés sur le site web.

La première Assemblée Générale s'est tenue à Nice lors de la Conférence Biennale de 1998 bien que n'étant pas encore dans le cadre des présents Statuts qui ont été finalement approuvés par le Comité Directeur lors de sa Réunion à Bologne en 1999.

Les membres potentiels de METREX ainsi que des observateurs participant à la Conférence de Turin ont été cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale.

1 PARTICIPATION ET EXCUSES

Ceux-ci seront annoncés au moment de l'Assemblée Générale.

2 PROCÈS VERBAL DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU RÉSEAU ET DU COMITÉ DIRECTEUR

Helsinki 9-11 Septembre 1999.

Ce document a été envoyé par courrier électronique et par télécopie à tous les Membres. Il a également été publié sur le site web METREX. Il est soumis à avis favorable lors de l'Assemblée Générale.

3 CONTEXTE EUROPÉEN

A Convocation de Porto - Signataire et résultat

La Convocation s'est déroulée avec succès du 12 au 13 novembre 1999 et a été une initiative développée par nos collègues de la Junta Metropolitana de Porto (AMP) avec l'appui de la Commission Européenne (DGXVI). Les discussions ont été publiées sur le site web METREX, dans les langues de travail du Réseau ainsi que la Magna Carta des Métropoles accompagnée du Référentiel des Pratiques. M. Le Président de Carvalho de

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

L'AMP et Mme la Présidente Bresso développent actuellement une mise en pratique de la Résolution de la Convocation.

Plusieurs rapports à ce sujet feront l'objet d'une présentation verbale lors de l'Assemblée Générale.

Quelque 37 régions et aires métropolitaines (8 Membres ayant encore à signer), et 51 institutions distinctes ont signé la Déclaration d'Intention de Porto (voir Annexe 1). Pour d'autres le processus conduisant à la signature est en cours.

Des exemplaires supplémentaires de la Déclaration seront mis à la disposition des Membres existants et potentiels lors de l'Assemblée Générale pour signature immédiate ou future. Ce document sera à retourner au Secrétariat.

B Conférence Berlin Urban 21. 4-6 Juillet 2000

La Conférence Berlin Urban 21 fait partie d'une série de Conférences organisées sur la période 1999-2000 sur le thème du Futur des Métropoles. Ces événements sont parrainés par les Gouvernements d'Allemagne, de Singapour, du Brésil et de l'Afrique du Sud. Un Rapport Mondial sur le Futur des Métropoles sera présenté lors de la Conférence. Des informations à ce sujet peuvent être obtenues sur le site web www.urban21.de. METREX a été convié à cet événement. Celui-ci constituera une occasion de présenter le Réseau auprès d'une large audience en particulier en Allemagne où METREX n'est que peu représenté.

C Conférence Hannovre Expo 2000 CEMAT. 7-8 Septembre 2000

Le Conseil de l'Europe, par l'intermédiaire de son Conseil des Ministres responsable de la planification régionale (CEMAT), est en train de travailler autour d'un cadre pour l'aménagement du territoire pour le développement de l'Union Européenne et de son élargissement, les 13 pays en voie d'accession et les autres pays de la PECE. Le résultat de ces travaux sera présenté lors d'une réunion spéciale à Hannovre au moment de l'Expo 2000. METREX a ici encore été convié à cet événement.

Ces deux manifestations offrent à METREX l'occasion de participer à des événements d'ampleur et de présenter le Réseau à des Membres potentiels allemands.

4 PROGRAMMES ET PROJETS EUROPÉENS

A Compte-rendu du projet InterMETREX

METREX a répondu à un certain nombre d'Appel d'Offres auprès de Secrétariats transnationaux dans le cadre du programme Interreg IIC (AMNO, Aire Méditerranéenne, Aire Atlantique et Aire de la Mer du Nord). Cependant, le Réseau s'est présenté très tard dans ce programme et n'a obtenu qu'un projet pour l'AMNO qui servira à piloter le Référentiel des Pratiques de Porto. Les partenaires pour ce projet InterMETREX sont Glasgow et la Clyde Valley (Animateur), Rotterdam, Lille, Bruxelles, Bradford et Dublin. La période allouée à cette mission est la suivante : décembre 1999-janvier 2001.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

Jim Parke, Coordinateur du Projet proposera un rapport verbal sur les progrès de ce projet lors de l'Assemblée Générale.

B Programme Interreg III 2000-2006

Le programme Interreg III succédera au programme Interreg IIC et offrira des ouvertures spécifiques permettant à METREX de promouvoir l'aménagement et le développement des métropoles dans le cadre du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC). Cette information a été clairement communiquée par la Commission lors de la Convocation de Porto.

Interreg III sera développé suivant trois sections. Section A traitera de la Coopération Transfrontalière, Section B de la Coopération Transnationale et Section C de la Coopération Inter-Régionale. Des informations sur le programme Interreg III peuvent être obtenues sur le site web de la Commission Européenne à www.inforegio.cec.eu.int qui possède également des cartes sur les aires transnationales par l'intermédiaire desquelles la promotion du programme sera effectuée.

Les possibilités des réponses aux appels d'offres de METREX semblent être les suivantes.

Section B Aires transnationales et relations polycentriques

Le concept de "polycentricité" du SDEC à l'intérieur et entre les aires métropolitaines pourrait être développé dans le cadre d'un certain nombre d'aires transnationales Interreg III où de telles initiatives n'ont pas encore été prises. Celles-ci pourraient comprendre La Méditerranée Occidentale (Espagne, Italie, France), l'Espace Alpin (Autriche, Allemagne, Italie, France), l'Espace Central et Danubien (Autriche, Italie, Allemagne), Archimède (Italie, Grèce) et l'Europe du Nord Ouest (France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Royaume-Uni, Irlande). Les pays indiqués peuvent être considérés dans leur intégralité ou en partie. Des cartes des Aires Transnationales Interreg III seront présentées et affichées lors de l'Assemblée Générale.

Il serait propice d'organiser de petites réunions des partenaires potentiels du projet Interreg III Section B dans ces aires ou dans d'autres aires transnationales après l'Assemblée Générale. Le Secrétariat se chargera de faciliter la communication le cas échéant.

Sections B/C Pilotage des résultats du travail d'ORATE avec l'aide d'indicateurs SWOT

Les membres se rappelleront que l'esquisse du SDEC de 1998 présentait une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Ouvertures, Menaces) pour permettre une comparaison des besoins des aires urbaines européennes. Ces indicateurs ont été testés, informellement, dans le cadre d'un exercice conjoint effectué par les délégués lors de la Conférence METREX de Nice. Une méthodologie de mise en pratique des indicateurs en tant qu'outils pratiques a été considérée.

L'esquisse du SDEC suggérait également que l'établissement - Observatoire Européen (ORATE) entreprenne une recherche pour le Comité de l'Union Européenne sur

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

l'Aménagement du Territoire. Nordregio, à Stockholm, a été commissionné par la Commission Européenne pour développer ce concept comprenant une analyse SWOT. Celle-ci présentera un rapport à ce sujet dans le courant 2000.

Le travail de Nordregio pourrait être piloté par l'intermédiaire du Réseau METREX, vraisemblablement dans l'aire Baltique dans la cadre de Section B ou à travers l'Europe élargie dans le cadre de Section C. Des discussions préliminaires ont débuté grâce à Nordregio.

Section C Atlas électronique METREX

Section C permet à l'Europe d'entreprendre des initiatives au-delà des limites des aires transnationales. METREX a répondu à un appel d'offres dans le cadre du 5ème Cadre de l'Union Européenne (pour la recherche et le développement) pour développer l'Atlas existant de METREX à toutes les aires Membres et de plus sous un format électronique (l'Atlas électronique) par l'intermédiaire du site web METREX. Ce projet n'a pas été déclaré éligible mais pourrait désormais l'être dans le cadre d'Interreg III Section C et dans celui du programme PHARE qui lui est associé.

Section C Référentiel METREX des Pratiques

Le Référentiel des Pratiques, qui est actuellement piloté par le projet InterMETREX mentionné ci-dessus, pourrait également être progressivement étendu dans l'Europe élargie dans le cadre d'Interreg III Section C et dans celui du Programme PHARE.

Le Secrétariat recherche actuellement des possibilités de développer cette Section C et présentera un rapport verbal lors de l'Assemblée Générale.

5 Initiative METREX dans les Pays de l'Europe Centrale et de l'Est (PECE)

Il apparaît clairement que les aires métropolitaine dans les 13 pays en voie d'accession et dans le reste des PECE ont des difficultés à participer aux activités du Réseau à cause des coûts induits (cotisations, rémunération, frais de transport et d'hébergement). Une possibilité est de réduire la cotisation de METREX en la faisant passer de 50% du coût normal à 30% dans le cas des États Baltes et de la Pologne où les indicateurs européens de pouvoir d'achat moyen pourrait justifier une telle mesure. En outre, les pays de PECE pourraient se voir proposer le tarif de la Conférence (2 places pour le prix d'une et demi) avec un certain nombre de place gratuites allouées à certains pays.

Sur les 118 aires métropolitaines reconnues comme telles dans l'Europe élargie et dans les PECE, quelque 23 aires se trouvent dans les pays en voie d'accession et 12 se trouvent dans les autres PECE (voir Annexe 2). Les PECE dans leur intégralité constituent cependant une partie non négligeable des Membres potentiels de METREX (environ 30%). On estime que les réductions financières proposées ci-dessus porteraient sur une valeur d'environ 50 000 Euros par an si toutes ces aires venaient à participer aux activités du Réseau. Si cette somme était complétée par une subvention de l'Union Européenne, par exemple dans le cadre d'Interreg III Section C et de PHARE, alors une représentation de toutes ces aires des PECE

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

aux Conférences, aux Réunions et aux activités connexes de METREX pourrait être garantie.

Une telle offre fait actuellement l'objet de l'attention du Secrétariat et un compte-rendu de la situation sera proposé lors de l'Assemblée Générale comme base aux discussions.

L'intention est de lancer une initiative METREX PECE lors de la Réunion de Rotterdam au printemps 2001.

6 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU METREX

A Forme and contenu des futures réunions

Les Réunions de METREX ont été développée autour de 5 composants principaux : une visite d'orientation et une présentation, un Groupe d'Experts travaillant autour d'une problématique ou de l'aire choisi par l'hôte de la Réunion, ensuite les Commissions de Travail METREX, une session sur les Affaires Européennes et les projets européens en cours, enfin une Réunion du Comité Directeur. Ces 5 éléments occupent 2 jours et demi, normalement du jeudi au samedi matin.

En prenant en considération l'expérience acquise au cours des 9 réunions du Réseau qui se sont déroulées sur les 4 dernières années, la forme et le contenu des futures Réunions pourraient se présenter comme suit :

Jeudi Matin

Visite d'orientation de l'aire métropolitaine avec commentaire sur les problématiques d'aménagement.

Jeudi Après-Midi

Présentation / état des lieux de la planification dans l'aire métropolitaine comprenant des questions comme le cadre administratif, les mécanismes de planification, les grandes problématiques, les stratégies, les principales politiques, programmes et projets (ceci font partie des questions traitées dans l'Atlas METREX). Discussion du Groupe d'Experts et réflexion autour des grandes problématiques ou des grandes aires.

Vendredi Matin

Animateur intervenant sur une problématique de la Commission METREX d'intérêt commun suivi par discussion. Session de présentation de l'actualité européenne dans le domaine de l'aménagement du territoire dans le cadre de l'Europe élargie, de l'Union Européenne et des PECE (comprenant également la Norvège et la Suisse).

Vendredi Après-Midi

Session éventuelle sur les questions des PECE. Suite du travail du Groupe d'Experts autour de l'identification des résultats et des conclusions d'importance et intérêt de ceux-ci pour l'hôte.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

Samedi matin

Comité Directeur METREX et éventuel tour du Centre Ville

*Les Commissions actuelles METREX sur des thèmes sélectionnés par l'hôte pourrait être développées à l'avenir par l'intermédiaire de contributions et d'échanges à partir du site web METREX.

Une Discussion sur cette proposition de déroulement des événements (forme des réunions, contenu, système de travail de la Commission) serait souhaitable.

B Lieu et date des futures réunions pour 2000-2001-2002

Le programme des Réunions pour les deux prochaines années jusqu'à la prochaine Conférence Biennale est établi comme suit :

Automne 2000.	Seville
Printemps 2001.	Rotterdam
Automne 2001.	Aresund (Copenhague/Malmo)
Printemps 2002.	Conférence Biennale. Athènes/Thessalonique ?
Automne 2002.	Berlin ?

L'Assemblée Générale permettra de confirmer ces lieux et dates et de rechercher éventuellement des alternatives.

C Conférence Biennale 2002. Lieu, date, thème et financement

La Conférence Inaugurale de Glasgow en 1996 s'est déroulée dans l'Hôtel Hilton où le lieu, la restauration et l'hébergement étaient fournis. À Nice en 1998 le lieu était le Centre de Conférence de l'Acropolis et à Turin en 2000, c'est le Centre de congrès Incontra. Dans ces deux cas, ces lieux conçus spécialement pour ce type d'événements sous-entendent des coûts supplémentaires. Dans ces 3 cas, le coût total de la Conférence est compensé dans une large mesure par les autorités hôtes (et par la Commission Européenne pour Glasgow). L'Annexe 3 présente une comparaison des indicateurs clés des coûts de ces trois lieux. Le budget de la Conférence de Turin est établi dans les grandes lignes en Annexe 4.

En prenant en considération les comparaisons établies en Annexe 3, il serait fort utile de discuter de la recette totale des délégués de la Conférence ainsi que de la subvention apportée par l'autorité hôte qui pourrait être proposée en 2002, et de la politique de tarif de la Conférence qui devrait être adoptée pour garantir une participation maximale (en particulier des PECE), et par voie de conséquence du budget global de la Conférence.

D Programme d'activités pour 2000-2001-2002

Étant donné les articles discutés ci-dessus, un programme de l'ensemble des activités sera présenté à l'Assemblée Générale par le Secrétariat comme base des discussions. Nous souhaiterions recueillir à ce propos les idées et les propositions des Membres.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

souhaiterions recueillir à ce propos les idées et les propositions des Membres.

L'objectif est ici de s'accorder sur un cadre d'activités que le Secrétariat s'occupera ensuite de promouvoir au nom du Réseau sur la période allant jusqu'à 2002.

7 Gestion de METREX

A Statuts d' AISBL et immatriculation

Le Cabinet d'Avocat Dekeyser a désormais soumis les Statuts METREX au Ministère de la Justice auprès du Gouvernement Belge de manière à immatriculer le Réseau comme Association Internationale Sans But Lucratif (AISBL). Les lettres nécessaires de délégation à retourner au Cabinet pour lui permettre de signer et de soumettre les Statuts au nom des Membres accompagnées des Statuts dans leur forme finale ont été traduites et circulées à tous les Membres après la Réunion de Bologne. Seuls 9 Membres les ont jusqu'à présent retournés. Annexe 5 présente la position actuelle.

Des exemplaires supplémentaires des lettres de délégation et des Statuts, dans les langues correspondantes, seront, lors de l'Assemblée Générale, mis à la disposition des Membres qui n'ont pas encore effectué cette démarche.

B Membres actuels et Membres potentiels

Le réseau compte désormais 26 aires métropolitaines représentées par 40 collectivités et institutions distinctes (voir Annexe 6). METREX compte 22 des 79 aires métropolitaines de L'Union Européenne mais seulement 4 des 35 aires métropolitaines des PECE. C'est pour cette raison que l'initiative des PECE, présentée ci-avant, est présentée à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale. Il est également important de noter que tandis que METREX jouit d'une bonne et presque complète représentation dans les pays de l'Union Européenne, dans l'aire Baltique, dans les pays du Benelux, en Espagne, au Portugal, en Italie et en Grèce, notre Réseau reste peu représenté en Allemagne, en France et au Royaume-Uni.

La dimension métropolitaine n'est pas établie administrativement dans beaucoup d'aires dans ces pays mais avec l'avènement des Communautés Urbaines en France, des institutions régionales au Royaume-Uni et des Associations d'aménagement en Allemagne (ou dans le cadre de dispositions métropolitaines comme à Berlin/Bradenbourg). C'est dans ces pays que l'adhésion à METREX pourrait être accrue. L'Annexe 6 présente également une liste des aires métropolitaines potentiellement membres de METREX basée sur des contacts antérieurs et sur leur intérêt pour les activités METREX. Il semblerait qu'un objectif de 30 Membres du Réseau pourrait être atteint d'ici à 2001 pour passer ensuite à 40 d'ici 2002 si des progrès peuvent être réalisés en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et dans les PECE.

Il serait souhaitable d'entamer une discussion sur les manières de promouvoir une croissance continue du nombre de Membres pour enrichir la masse de savoir disponible et pour améliorer la capacité financière du Réseau.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

C Trésorier

Il y a eu des difficultés légales et administratives à Glasgow et pour les représentants de la Vallée de la Clyde à assumer les fonctions de Trésorerie du Réseau.

Le Secrétariat proposera un point de vue de la situation actuelle lors de l'Assemblée Générale.

D Rapport financier et audit 1999

Monsieur le comptable et audit du Réseau, John Brown CA, a présenté un rapport lors de la Réunion d'Helsinki sur les 3 premières années d'existence du Réseau. Son audit a couvert la période jusqu'au 31 décembre 1998 de manière à fournir une base pour apporter des modifications à l'exercice financier du Réseau le faisant ainsi passer du 1er avril/31 mars au 1er janvier/31 décembre à partir de l'année 2000.

L'Annexe 7 présente le budget pour 1999 en comparaison avec les dépenses. Ces sorties de 170 402 Euros ont été compensées par des recettes de 184 326 Euros. Cependant, la Convocation de Porto et le Projet InterMETREX ont nécessité des dépenses respectivement 20 640 Euros et 3907 Euros. Il y avait également des dépenses reportées à début 1999 en conséquence de la Conférence de Nice. Ceci affecte bien entendu les comptes de dépenses. Cependant, le budget a été équilibré comme par le passé en reportant le paiement du Secrétariat jusqu'à ce que les cotisations des Membres soient payées.

C'est à cause de cette situation qui ne pouvait plus continuer que le Comité Directeur qui s'est réuni à Saragosse en 1998 s'est accordé pour demander une caution remboursable de 1000 Euros à chaque Membre pendant la période 1999 pour garantir la disponibilité d'un financement de 19000 Euros au 1er janvier 2000 avant l'échéance du paiement des cotisations au 31 mars 2000 permettant ainsi au Réseau de fonctionner normalement. Malheureusement, 11 Membres devaient encore régler les cautions et 5 Membres devaient encore régler leurs cotisations au 31 mars. Ceci pour une somme totale de 46 090 Euros. Ce déficit a limité le budget disponible des cautions payées au 1er janvier 2000. Il est espéré que le règlement de ces cautions et de ces cotisations soit effectué dans le courant de l'année 2000.

E Budget pour la période 2000-2001

Lors de la Réunion d'Helsinki, on s'est accordé pour dire qu'il serait difficile de déterminer le budget pour la période 2000-2001 dû au nombre de soumissions Interreg de METREX qui n'avait pas encore reçues de confirmations. Mme Le Président a par conséquent approuvé en décembre 1999 un budget provisoire METREX pour 2000 sujet à modifications et avis favorable lors de l'Assemblée Générale.

Les recettes des cotisations METREX sont présentées en Annexe 6. Le projet InterMETREX Interreg IIC, présenté ci-avant, nécessite une participation de 16450 Euros en 2000 de METREX en tant que partenaire intégral de l'opération. Cette somme est complétée par une participation égale du programme Interreg IIC

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

En ayant à l'esprit ces considérations essentielles le budget METREX proposé pour 2000 et 2001 est établi pour avis favorable en Annexe 8. M. Le Secrétaire Général évoquera ce sujet lors de l'Assemblée Générale.

F Langues de Travail METREX

METREX propose actuellement un service d'interprétariat italien, espagnol et anglais, dû à la proportion de Membres utilisant ces langues et en français, portugais et allemand. Les services liés aux langues représentent une source de dépenses considérables pour le Réseau mais ont été considérées comme essentielles pour faciliter l'échange de savoir et d'expérience qui sont ses objectifs.

Les services d'interprétariat lors des Réunions se sont avérés très pratique et bon marché, mettant à profit les équipements audios Sennheiser pour 40 personnes au maximum. Le coût est d'environ £500 pour la location des équipements et de £750 par réunion et par interprète. Pour les 4 langues normalement proposées, cela représente un budget d'environ £3500, au total 5800 Euros. Comme les Réunions commencent à excéder ce nombre, il a été nécessaire de choisir des lieux qui pouvaient accueillir des cabines et l'équipement nécessaire aux services de communication. Si les Réunions nécessitaient 2 interprètes par langue le coût pour le Réseau serait considérable.

Le coût d'une traduction pour 1000 mots est de £70 ou environ £300 (500 Euros) par langue pour un Ordre du Jour tel que celui-ci (environ 4000 mots). Le Procès-Verbal représente environ £350 (580 Euros). Les coûts de traduction pour une Réunion, en 4 langues, tournent par conséquent autour de 4300 Euros.

Le coût total des services en langues pour une Réunion (interprétariat et traduction), pour 4 langues (sans compter l'anglais) avoisine les 10 100 Euros. En utilisant le Secrétariat, il faut y ajouter entre £2000 ou 3300 Euros pour les frais d'hébergement et de restauration.

Mme la Présidente a le sentiment qu'une discussion sur la manière dont les services en langues devraient continuer à être fournis serait particulièrement utile lors de l'Assemblée Générale.

8 Divers

ANNEXES

- 1 Aires Métropolitaines signataires de la Déclaration d'Intention de Porto**
- 2 Répartition des aires métropolitaines dans l'Europe élargie**
- 3 Comparaisons des coûts entre les Conférences METREX de Glasgow, Nice et Turin**
- 4 Comparaisons des budgets entre les Conférences METREX de Glasgow, Nice et Turin**

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX

Palais Cisterna, Province de Turin, Turin

16 h Vendredi 12 Mai 2000

- 5 **Signataires actuels des Statuts de l' AISBL METREX**
- 6 **Membres cotisant METREX et recette des cotisations. Membres potentiels METREX**
- 7 **Budget et dépenses METREX pour 1999**
- 8 **Budget METREX prévu pour 2000 - 2001**



Roger Read
Secrétaire Général.

Glasgow, le 31 Mars 2000.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 1 AIRES MÉTROPOLITAINES SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION D'INTENTION DE PORTO

- 1 AUTRICHE
Vienne
- 2 BELGIQUE
Bruxelles
- 3 BELARUSSIE
Minsk
- 4 CHYPRE
Nicosia
- 5 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Brno, Prague
- 6 DANEMARK
Copenhague
- 7 FINLANDE
Helsinki
- 8 FRANCE
Alpes-Maritimes/Nice, Nantes, Nancy
- 9 ALLEMAGNE
Duisberg
- 10 GRÈCE
Athènes, Thessalonique
- 11 HONGRIE
Budapest
- 12 ITALIE
Bologne, Florence, Palerme, Rome, Turin, Naples, Venise
- 13 LITHUANIE
Vilnius
- 14 POLOGNE
Katowice, Szczecin, Wrocław
- 15 PORTUGAL
Lisbonne, Porto
- 16 ESPAGNE
Barcelone, Seville, Saragosse

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 1

AIRES MÉTROPOLITAINES SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION D'INTENTION DE PORTO

17	SUÈDE Malmö, Stockholm
18	UKRAINE Lviv, Odessa
19	ROYAUME-UNI Glasgow, Londres

TOTAL	37 SIGNATAIRES (8 Membres restant à signer)
--------------	---

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES AIRES MÉTROPOLITAINES DANS L'EUROPE ÉLARGIE

UE, Pays Non Membres de l'UE et pays de la PECE		METREX	PPS
Union Européenne (15)	79	22	100
Allemagne, Royaume-Uni, France,			
Italie, Espagne	60	13	
Pays 6-15	19	9	
Non Membres de l'UE (2)	4	0	
Norvège, Suisse	4	0	
Pays en voie d'Accession (13)	23	4	
États Baltiques	3	1	27-36
Pologne	8	1	39
États de l'Europe Centrale	5	2	46-68
États de l'Europe de l'Est	7	0	23-37
Autres Pays de la PECE (9)	12	0	
Russie, Ukraine, Belarussie,			
Moldavie	7	0	
États Balkans	5	0	
Total Européen (39)	118	26	

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 3

COMPARAISON DES CONFÉRENCES METREX DE GLASGOW, NICE ET DE TURIN (ECUs ou EUROS)

	Nombre des Délégués	Recette des délégués	Subvention	Coût Total	Tarif pour Membre	Tarif pour 2 Membres
Glasgow	230	74,800	238,600	313,400	815	1,630
Nice	160	48,200	104,000	152,200	1040	1,325
Turin	125	52,000	39,000	91,000	720	1,080
Porto	120	00	78,000*	134,500	00	00

* par ailleurs, le coût interne pour l'AMP était de 56500 EUROS

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 4

METREX TORINO 2000 CONFERENCE BUDGET

LIEU		54,338
1	location du lieu de conférence	10,064
2	Support Technique	2,053
3	Interprétariat	21,103
4	Restauration	19,062
5	Hôtesse	2,056
6	Lieu de présentation/d'exposition	3,000
MARKETING		14,832
7	Traduction de la Brochure	1,858
8	Signalétique	241
9	Conception graphique de la brochure	2,430
10	Coût du changement de texte	578
11	Impression de la brochure	8,730
12	Numérisation des photos	170
13	frais d'envoi de la brochure	775
14	Suivi et liaison	0
COÛTS DE FONCTIONNEMENT INCIDENTS		1,095
15	Documentation, copie, badges, telephone, frais de courrier	578
16	Contingence	517
TÉMOINS		5,681
17	Fees, travel and hotel costs	5,681
PROGRAMME D'ACTIVITÉS		<u>13,336</u>
18	Programme long	2,440
19	Transport	1,394
20	Villa Sassi	9,502
COÛT TOTAL DE LA CONFERENCE (env.)		<u>89,282</u>
21	Recette des participants	52,000
	45@600	21,000
	20@200	4,000
	60@450	27,000
22	subvention	<u>39,000</u>
RECETTE TOTALE (estimation)		<u>91,000</u>

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 5

SIGNATAIRES ACTUELS DES STATUTS DE L'AISBL METREX

	Date received
• Organisation of Athens	(6 August1999)
• Uusimaa Regional Council	(10 August1999)
• The Scottish Greenbelt Company Ltd	(17 August1999)
• YTV, Helsinki Metropolitan Area Council	(24 August1999)
• Aréa Metropolitana de Lisboa	(3 September1999)
• Amsterdam Physical Planning Department	(16 September 1999)
• Regio Piemonte	(28 September 1999)
• Stockholm County Council (copy only)	(25 January 2000)
• Diputacion Provincial de Zaragoza (in spanish only)	(9 February 2000)
• Area Metropolitana de Porto	(18 February 2000)

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 6

RECETTE DES COTISATIONS DES MEMBRES DE METREX ET MEMBRES POTENTIELS

RÉGION OU AIRE MÉTROPOLITAINE MEMBRE		EUROS
1	AMSTERDAM	9,000
1	Province Noord-Holland	4,500
2	Stad Amsterdam	4,500
2	ATHÈNES	9,000
3	Préfecture de l'Attique de l'Ouest	1,750
4	Préfecture de l'Attique de l'Est	1,750
5	Préfecture du Pirrhée	1,750
6	Préfecture d'Athènes	1,750
7	Organisation pour l'Aménagement et la Protection de l'Environnement d'Athènes 2000	2,000
3	BARCELONE	7,000
8	Generalitat de Catalunya	7,000
4	BILBAO	7,000
9	Gouvernement du Pays Basque	7,000
5	BOLOGNE	9,000
10	Région d'Emilie-Romagne	4,500
11	Province de Bologne	4,500
6	BRUXELLES	9,000
12	Région Bruxelles-Capitale	4,500
13	Ville de Bruxelles	4,500
7	BUDAPEST	3,500
14	Région Centrale d' Hongrie	3,500
8	COTE D'AZUR	7,000
15	Conseil Général des Alpes-Maritimes	7,000
9	GÈNES	7,000
16	Province de Gènes	7,000
10	GLASGOW	2,000
17	Conseil Municipal de Glasgow	7,000*
18	Agence de Développement de Glasgow	
19	Comité conjoint pour le Plan Structurel de la Vallée de la Clyde	
20	Scottish Greenbelt Company	2,000

* CMG octroie gratuitement au réseau des bureaux pour une valeur locative de 7000 Euros

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 6

RECETTE DES COTISATIONS DES MEMBRES DE METREX ET MEMBRES POTENTIELS

11	HELSINKI		9,000
21	Conseil Régional d'Uusimaa	4,500	
22	Conseil de l'Aire Métropolitaine d'Helsinki	4,500	
12	CRACOVIE		3,500
23	Urząd Miasta de Cracovie	3,500	
13	LISBONNE		7,000
24	Aire Métropolitaine de Lisbonne	7,000	
14	MILAN		7,000
25	Région Lombardie	7,000	
15	MUNICH		0
26	Regionaler Planungsverband de Munich	0	
16	PORTO		7,000
27	Aire Métropolitaine de Porto	7,000	
17	PRAGUE		3,500
28	Organisation pour le Développement de la Ville de Prague	3,500	
18	RIGA		0
29	Conseil Municipal de la Ville de Riga	0	
19	ROME		9,000
30	Région du Lazio	4,500	
31	Province de Rome	4,500	
20	ROTTERDAM		7,000
32	Conseil Municipal de Rotterdam	7,000	
21	SÉVILLE		7,000
33	Ayuntamiento de Sevilla	7,000	
22	STOCKHOLM		9,000
34	Conseil du Comté de Stockholm	4,500	
35	Conseil Municipal de Stockholm	4,500	
23	THESSALONIQUE		9,000
36	Organisation de la Préfecture du Comté de Thessalonique	7,000	
37	Organisation au Plan et à la Protection De l'Environnement de Thessalonique	2,000	
24	TURIN		9,000
38	Région du Piémont	4,500	
39	Province de Turin	4,500	

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 6

RECETTE DES COTISATIONS DES MEMBRES DE METREX ET MEMBRES POTENTIELS

25	VÉNÉTIE			
	40	Région Venetie	7,000	7,000
26	SARAGOSSE			
	41	Diputacion Provincial de Saragosse	7,000	7,000
TOTAL DES COTISATIONS				170,500

AUTRES MEMBRES POTENTIELS

ARESUND

Conseil Municipal de Copenhague
Conseil Municipal de Malmo

MADRID

Ayuntamiento de Madrid

LONDRES

Greater London Authority

EAST MIDLANDS (UK)

WEST MIDLANDS (UK)

WARWICKSHIRE (UK)

WEST YORKSHIRE (UK)

VALENCE

GRANADE

BRNO

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 7 BUDGET ET DÉPENSES METREX POUR 1999

CODE	POST BUDGETAIRE	RÉSULTAT	RÉSULTAT	BUDGET
		1999	1999	1999
	DÉPENSES	£	EURO	EURO
	Personnel	88,056	140,829	106,550
1	Sécretaire Général, GCC 40 jours, 27 jours à 510 EURO	30,062	48,099	38,970
2	Communications et gestion, 53 jours à 450 EURO	17,004	27,208	23,805
3	Services de comptabilité, 30 days à 180 EURO	1,190	1,904	5,400
4	Services d'assistances de projets, 15 jours à 450 EURO	2,833	4,533	6,750
5	Interprétation, traduction et liaisons	23,662	37,796	10,125
6	Publication et graphiques	0	0	1,500
7	Assistance administrative	0	0	0
8	Frais de déplacements et de séjours	13,305	21,289	20,000
9	Formation professionnelle	0	0	0
	Locaux	5,000	8,000	8,000
10	Bureau de Glasgow et Scotland Europa	5,000	8,000	8,000
	Fournitures et services	6,385	10,218	27,000
11	Impression et publication	0	0	6,000
12	Photocopies	790	1,265	3,000
13	Traduction (réunions et publications)	3,088	4,941	15,000
14	Services juridiques, bancaires et de contrôle interne	2,507	4,012	3,000
	Administration	7,938	12,706	9,400
15	Envoie par la poste	1,850	2,961	3,000
16	Téléphone / télécopieur	3,144	5,031	3,500
17	Assurances	309	496	0
18	Publications et références	0	0	700
19	Fournitures du bureaux	1,228	1,966	700
20	Articles divers	900	1,440	800
21	Matériel	507	812	700
22	Différence de Change/ déficit des cotisations	0	0	0
	TOTAL DES DÉPENSES ANNUELLES	107,379	171,753	150,950

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 7 BUDGET ET DÉPENSES METREX POUR 1999

CODE POST BUDGETAIRE	RÉSULTAT		BUDGET
	1999	1999	1999
RECETTES	£	EURO	EURO
Appui financier	13,384	21,414	8,000
23 Subvention pour le personnel (GCC)	0	0	0
Subvention pour le personnel (GDA)	8,384	13,414	0
Fourniture des locaux (GCC)	5,000	8,000	8,000
Cotisations des Membres	131,479	210,336	162,000
24 Cotisations et cautions	131,479	210,336	162,000
(Cotisations à régler)	(40,938)	(65,501)	
Autre recette	923	1,477	0
25 Autre recette	923	1,477	
26 Débit reporté	0	0	
(Note. Solde à l'ouverture de l'exercice £2238)			
Porto, Torino, Intermetrex	(16,914)	(27,064)	0
27 Convocation de Porto	(15,957)	(25,532)	
28 Conference de Turin	296	474	
29 Intermetrex	(1,253)	(2,006)	
RECETTE ANNUELLE TOTALE	128,872	206,163	170,000
SOLDE POUR L'ANNÉE	21,493	34,410	19,050
Net (solde moins recette à recouvrer moins solde à l'ouverture de l'exercice)	(17,517)	(28,029)	

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

ANNEXE 8 BUDGET METREX PRÉVU POUR 2000-2001

BANK		DÉPENSES	BUDGET	BUDGET
CODE	POST BUDGETAIRE	1999	2000	2000
		EURO	EURO	£
	Solde à l'ouverture de l'exercice		0	0
GESTION				
	RECETTES	231,893	170,500	107,456
1	Cotisations reçues	162,912	170,500	107,456
	Cotisations et cautions à régler	46,090		
2	Intérêt reçu	0	0	0
3	Autre recette	22,891	0	0
	DÉPENSES	162,402	136,950	86,311
4	Secrétaire Général, 80 jours à 510 EURO	48,099	40,800	25,714
5	Communications et gestion, 50 jours à 460 EURO	27,208	23,000	14,495
6	Services d'assistance de projets, 10 jours à 460 EURO	5,973	4,600	2,899
7	Interprétation et traduction, 2 réunions à 9.5k	39,600	24,000	15,126
8	Frais de déplacements et de séjours, 2 réunions à 12k	22,024	24,000	15,126
9	Impression et photocopies	1,163	4,500	2,836
10	Envoie par la poste et téléphone	7,992	6,500	4,097
11	Assurances	496	450	284
12	Services de compt. et de contrôle interne 10 jours à 460	5,629	4,600	2,899
13	Fournitures et dépenses générales	4,218	4,500	2,836
	SURPLUS/(DÉFICIT)	69,491	33,550	21,145
	LA CONVOCATION DE PORTO	(20,640)		
	Recette	46,317		
	Dépense	66,957		
	CONFÉRENCE	(3,771)	14,000	8,823
14	Recette	1,931	0	0
15	Dépense, 29 jours à 485 EURO en moyenne	5,702	14,000	8,823
	INTERMETREX	(136)	19,536	12,312
16	Recette. 50% recette provenant de l'UE		19,536	12,312
17	Dépense. 80 jours @ 440. 5 réunions @ 750	136	39,072	24,625
	FLUX D'ENTRÉES (ET DE SORTIE) DE FONDS	44,944	14	9
	DIFFERENCE DE CHANGE (£1 = 1.60 EUROS EN JANV. 2000)			